



## Déclaration FSU CAAS du 25 septembre 2025

Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Il est impossible de débiter cette déclaration liminaire sans évoquer le drame, encore un, qui a touché hier une enseignante, agressée dans l'exercice de ses missions, dans l'enceinte de son établissement. Nos pensées vont bien sûr à cette collègue à laquelle nous souhaitons un prompt rétablissement ; elles vont à l'ensemble de la communauté éducative de ce collège, aux élèves légitimement choqués par un acte aussi terrible. Depuis quelques années maintenant, cette violence, qui est endémique dans notre société, franchit les portes de nos écoles et établissements scolaires. Trop de personnels en ont été victimes. Il faut que les pouvoirs publics prennent rapidement des mesures de sécurité, qui ne sauraient simplement tenir en l'installation de portiques de détection et autres gadgets technologiques. Ce dont nous avons urgemment besoin à l'École, c'est de moyens humains pour accompagner des jeunes en très grande souffrance : nous avons besoin d'enseignant.es, d'AESH, de CPE et AED, de personnels de santé et sociaux, de psychologues de l'éducation nationale.

Face à ces situations, les missions de l'École n'ont jamais été aussi urgentes et légitimes or les moyens manquent pour les mettre en œuvre et les personnels sont trop souvent oubliés, voire méprisés dans les missions qu'ils et elles exercent.

Dans ce contexte, l'action sociale a aussi un rôle à jouer.

L'action sociale dans notre ministère de l'EN touche à la vie quotidienne de tous les personnels ministériels qu'ils soient actifs ou pensionnés, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels ainsi que de leurs ayants-droits.

Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de vacances et loisirs et apporter une vraie solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents de la vie. Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis et contribuer à améliorer les conditions de vie des agentes et des agents. L'action sociale, ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale.

Depuis plusieurs années, le contexte budgétaire fait peser de lourdes menaces sur le devenir de notre action sociale. A cet égard, le projet de budget tel que défini par F Bayrou en juillet était une provocation à l'égard du monde du travail, à l'égard des acteurs et actrices de la Fonction Publique. L'absence de réponses claires aux revendications de l'intersyndicale par l'actuel premier Ministre nous fait craindre le pire pour le budget de l'éducation nationale et donc de l'action sociale. Un tel budget, s'il devait se déployer, orchestrerait une nouvelle amputation de la Fonction publique, pourtant si essentielle au contrat social et à l'ensemble des citoyen.nes, au bénéfice d'une poignée de nantis dont la préoccupation civique n'est sans doute pas la première des préoccupations !

La FSU rappelle que l'action sociale est indispensable pour soutenir les agentes et les agents en difficulté, mais qu'elle ne peut être la seule réponse au manque d'attractivité de nos métiers et la qualité de vie au travail. Une réelle revalorisation salariale et l'amélioration de nos conditions de travail demeurent les seuls leviers pour mettre un terme à la paupérisation grandissante des personnels, au déclassement, à la précarisation croissante et à la perte de sens de nos carrières et de nos métiers. Les réalités statistiques du terrain sont claires : les principales bénéficiaires sont des femmes, souvent seules avec enfants et dans des situations précaires. Même si elles ne sont pas les seules concernées, beaucoup sont des collègues AESH et AED.

L'action sociale a donc rôle important à jouer et est un des derniers piliers de solidarité et de lien entre les personnels mais encore faut-il la connaître ; or force est de constater que la communication est insuffisante.

Pouvez vous nous préciser où tous les collègues y compris les retraités peuvent trouver les informations sur les différents dispositifs proposés ?

Commençons par informer clairement les actifs et anciens actifs sur leurs droits en matière d'action sociale.

Dans le cadre de l'instance qui nous réunit, nous devons dire les inquiétudes très grandes qui sont les nôtres devant les situations de difficultés financières que connaissent certain.es de nos collègues pour lequel.les même un repas pris au restaurant scolaire représente un coût difficile à supporter, pour lequel.les les kilomètres à parcourir pour rejoindre un lieu de formation ou deux établissements d'affectation deviennent financièrement insoutenables.

Parce que nous en sommes là parfois à l'Education nationale et jamais la question de l'action sociale n'a été si pressante.